

Intégration de la prévention des risques liés aux postures sédentaires au sein d'Arkema France

JT INRS Postures sédentaires au travail

Accord de prévention de l'exposition aux risques professionnels (« pénibilité/ergonomie ») et aménagement du siège social

Chloé Escoffier

Chef d'établissement du Siège social – Arkema France



GROUPE ARKEMA & ARKEMA FRANCE

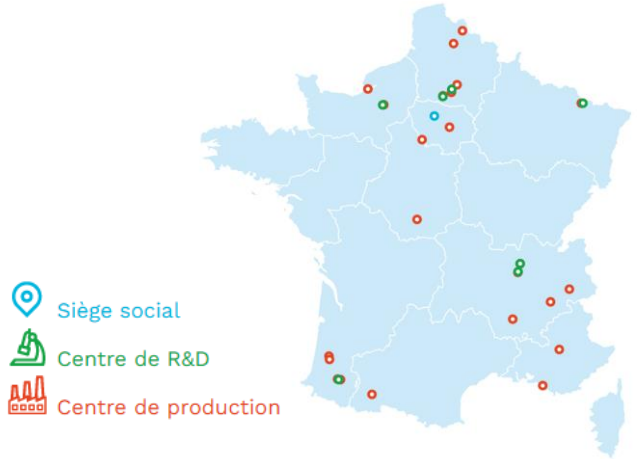
3 compétences uniques et complémentaires
pour saisir les opportunités qu'offrent les grandes tendances mondiales :

- **Création et renforcement des matériaux**
- **Collage et assemblage des matériaux**
- **Protection et modification des matériaux**

- **7 100** collaborateurs
- **26** sites de production
- **7** centres de R&D
- **2** sites tertiaires

45 % de la production

7 % du CA mondial



JT INRS Postures sédentaires au travail



De la prise en compte de la pénibilité à l'amélioration continue de l'environnement de travail

1

2010

Signature d'un **1er accord sur la pénibilité.**

Mise en œuvre d'un dispositif de **dispense d'activité** pour le personnel posté.

2

Diagnostic

Démarche de diagnostics des situations de travail sur l'ensemble des sites et **structuration de la démarche Pénibilité.**

3

2012

Intégration de la prévention de la pénibilité dans l'accord signé avec les représentants du personnel.

4

2016

Poursuite de la démarche avec **l'intégration** dans un nouvel accord d'un **grand plan prévention - ergonomie.**

JT INRS Postures sédentaires au travail

Arkema a souhaité, à travers ces accords successifs, *acter de son engagement en matière de prévention de la pénibilité, pour l'ensemble des salariés d'Arkema France*.



L’ergonomie, au cœur de la démarche de prévention de la pénibilité depuis 2012

- **Réseau de référents ergonomie** : 2 référents par site, piloté en central par les RH, le médecin coordonnateur et un ergonome externe.
- **Formations** à l'ergonomie pour tous les référents et partage de bonnes pratiques.
- Connexion du réseau ergonomie avec celui du **handicap** pour une meilleure coordination des actions.
- Coordination avec lesservices de santé au travail (**Médecins et infirmièr(e)s**), intégration des **bureaux d’études.**
- Développement d'une **culture ergonomique** (ateliers d'éveil, communication intranet, Flash-ergo…) et renforcement de l'ergonomie dans les **achats de matériel** (catalogue).
- Prise en compte de l'ergonomie dès la **conception des installations.**
- Rappel des principes d'ergonomie à domicile lors du **télétravail** (e-learning du kit-télétravail).
- **Outil de partage commun** pour une mutualisation entre sites : bibliothèque de situations de travail.

GT INRS Postures sédentaires au travail



De la prise en compte de la pénibilité à l'amélioration continue de l'environnement de travail

5

2022

Publications scientifiques plus nombreuses sur les impacts sur la santé des postures sédentaires.

Parution de la **brochure de l'INRS** consacrée aux postures sédentaires au travail.

Réflexions engagées et structuration de notre approche avec l'INRS.



© INRS- Les postures sédentaires au travail (ED 6494)

6

2023

Poursuite de la démarche de prévention engagée, avec intégration de la **prévention des risques liée aux postures sédentaires** dans un nouvel accord enrichi.

JT INRS Postures sédentaires au travail



Focus sur l’accord de 2023, volet « Amélioration des conditions de travail », « lutte contre les risques liés aux postures sédentaires »

Sensibilisation & information

- **Communications** et **webinaires** de sensibilisation.
- **Ateliers de prévention.**
- **Fiche Mémo** informative avec conseils de prévention.
- **Formation des référents ergonomie** pour prise en compte dans les études de poste.
- **Outils et idées** pour **l’incitation au mouvement** sur l’ensemble des sites.

Prévention organisationnelle & technique

- Mener une réflexion sur les **mesures de prévention organisationnelles et techniques** concernant l'aménagement de l'environnement, des espaces et des postes de travail.

JT INRS Postures sédentaires au travail



Focus sur l’aménagement du siège social

En 2022, Arkema décide d’installer son siège social à La Défense — emménagement effectif en mars 2025.

1 200
salariés aménagés

~ 25 000 m²
de surface

9
étages

- Un bâtiment pensé pour la flexibilité et la lutte contre la sédentarité.
- Un diagnostic approfondi de l'organisation a été réalisé.
- Un représentant par service pilote la conduite du changement.



© Arkema

JT INRS Postures sédentaires au travail



Focus sur l’aménagement du siège social, mobilités douces

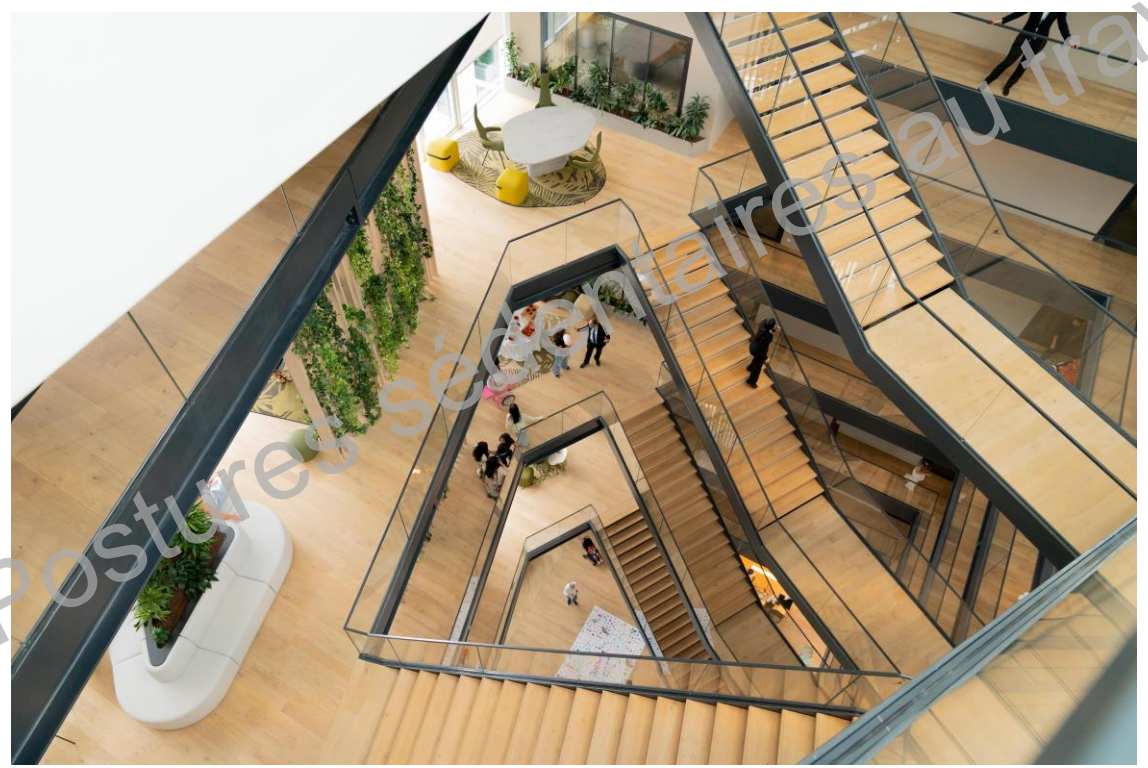
Lightwell s'inscrit pleinement dans cette démarche de mobilité douce en proposant une solution de déplacement active, pratique et adaptée aux trajets du quotidien. En encourageant les salariés à remplacer une partie de leurs déplacements passifs par un mode de transport dynamique.

JT INRS Postures sédentaires au travail



© Arkema

Focus sur l’aménagement du siège social



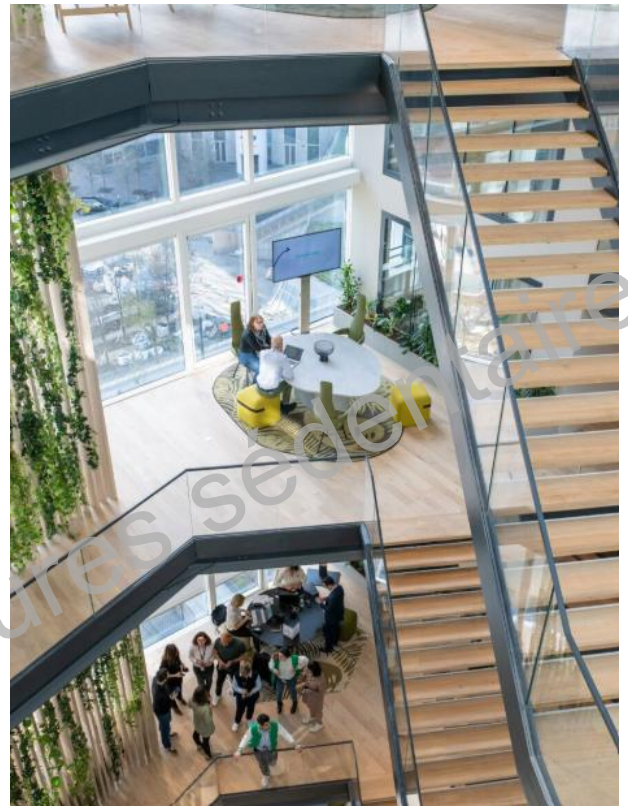
© Arkema

Escalier central & atrium visibles et attractifs
qui incitent au déplacement à pied

JT INRS Postures sédentaires au travail



Focus sur l’aménagement du siège social



© Arkema

JT INRS Postures sédentaires au travail

Work-coffee en double hauteur, un étage sur deux
qui favorisent l'informel et les déplacements mais aussi la station debout et d’autres types d’assise

Focus sur l’aménagement du siège social



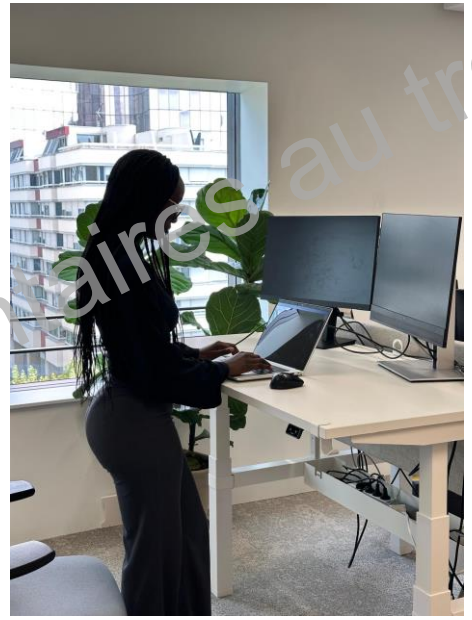
© Arkema

Regroupement des imprimantes en print-corner qui incite à bouger et réduit la consommation de papier

JT INRS Postures sédentaires au travail

Focus sur l’aménagement du siège social


© Arkema


© Arkema

JT INRS Postures sédentaires au travail

Mobilier alternatif : bureaux fixes de hauteurs différentes, bureaux réglables en hauteur

Bouger plus, mais bouger en sécurité : certains types de mobilier écartés pour des raisons de sécurité.

Focus sur l’aménagement du siège social



© Arkema

Open space et flex office
Agencement du mobilier pensé pour faciliter le déplacement

JT INRS Postures sédentaires au travail

Focus sur l’aménagement du siège social



© Arkema



© Arkema

150 salles de réunion de 3 à 80 personnes – incitation à se déplacer et se lever pendant la réunion

JT INRS Postures sédentaires au travail



Conclusion

REX

- Importance d'envisager la réintégration du mouvement dans le quotidien professionnel et dans le respect de la **sécurité**.
- Actions qui s'insèrent dans les actions déjà portées par notre réseau Ergonomie.
- Au-delà de l'aménagement physique des postes, des espaces, de l'organisation du travail, il est nécessaire de prévoir des actions de **sensibilisation, d'information** et de **formation** par des canaux variés.

2026 et à venir …

- Un nouvel accord devrait être signé pour 3 ans et acter :
 - La poursuite de la mise en place de **mesures de prévention organisationnelles et techniques** sur tous les sites.
 - Le déploiement de **nouvelles actions de sensibilisation** & information auprès des salariés.
- Réflexion pour **intégration** de ces notions dans **les formations PRAP**.
- Une réflexion pour **intégration** de ce risque dans **notre DUERP.**

JT INRS Postures sédentaires au travail